



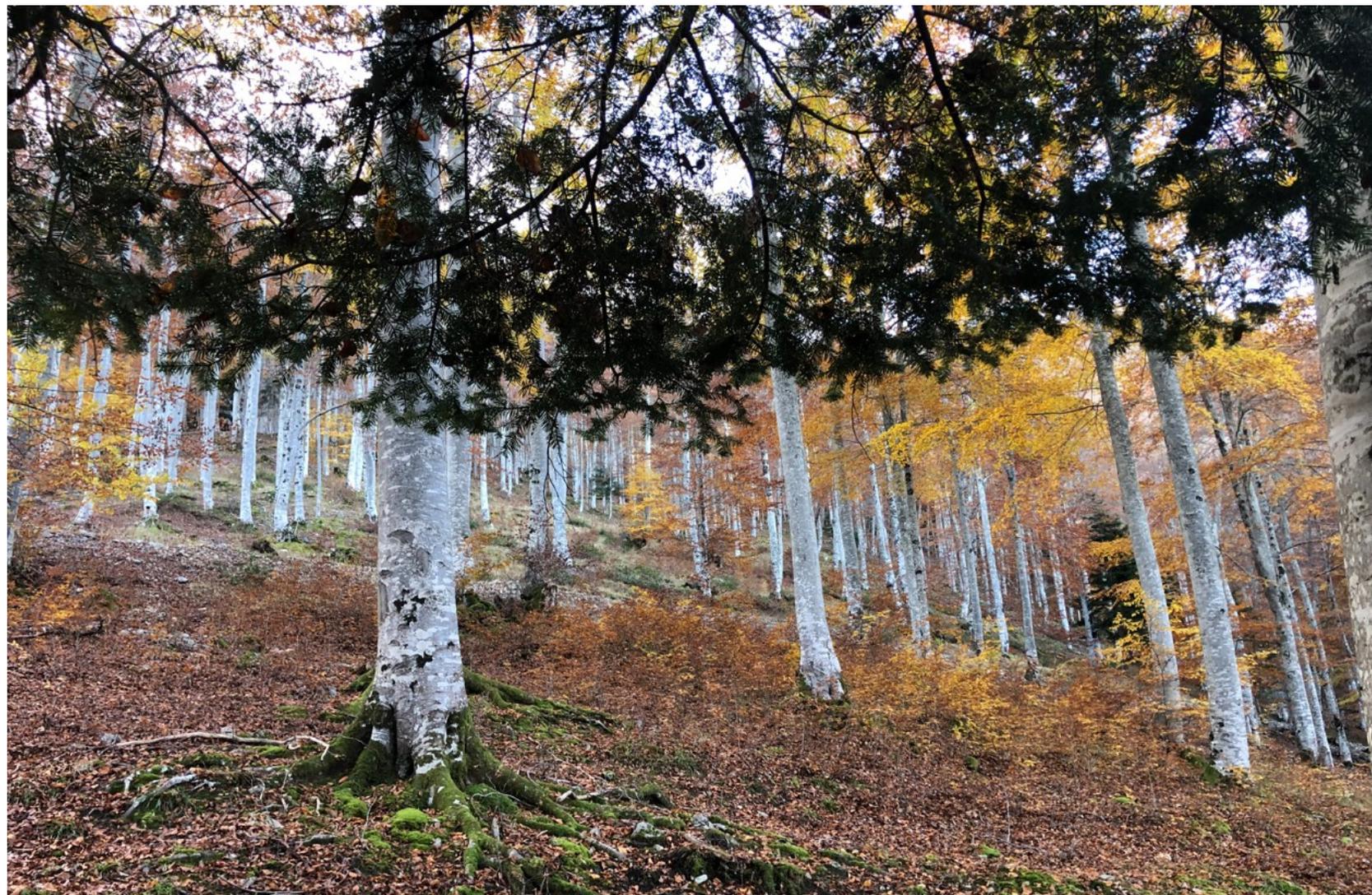
Bulletin d'informations annuel (2023) N°5

# CASTERA-VIGNOLES L'ESPRIT RURAL



# SOMMAIRE

- ETAT CIVIL
- ACTUALITES
- REALISATIONS
- VIE ASSOCIATIVE
- URBANISME
- SUBVENTIONS
- MOT DU MAIRE





# ETAT CIVIL

Décès le 13 mai 2023 de Madame Mireille Labbé.

Naissance le 21 juin 2023 de Mademoiselle Héloïse Pointart.

Mariage le 15 juillet 2023 de Monsieur Jérôme Desan et Madame Nina Grangier



# ACTUALITES

- Participation au concours 2022 des villes et villages fleuris de la Haute-Garonne: La commune a remporté le Diplôme d'Honneur pour la deuxième année consécutive. Trois administrés ont concouru et ont obtenu un prix, Mme Castex Yvette, M et Mme Desmet Hilde et Mme Noslier Sandrine. Pour faire suite à cet encouragement, une réinscription pour l'édition 2023 avait été faite mais pour des raisons de travaux importants de pose d'une conduite d'eau à la traversée du village la visite organisée par la commission départementale prévue fin août a été annulée. La commune participera à nouveau à ce concours en 2024.
- Participation aux ateliers et réunions concernant le document d'urbanisme « PLUI » ce dossier initié par la Communauté de Communes sera voté en Conseil Communautaire courant 2024 pour une mise en exploitation en fin d'année 2024. Des réunions publiques d'explication et de présentation du document auront lieux en janvier 2024 à Boulogne sur Gesse et L'Isle en Dodon.
- En septembre fin des travaux de pose de la conduite d'eau Dn 200 sur le RD3. Tous les nouveaux branchements sont terminés à ce jour.
- Le 18 septembre, réunion sur le terrain avec un Géomètre et le Bureau d'études CAUE du département pour le lancement des études de faisabilités concernant un projet de création d'un cimetière. Ce dossier sera étudié techniquement et chiffré financièrement avant toute décision.
- Arrêt par la MAIF au 31 décembre 2023, des contrats d'assurances communaux. Une prospection auprès d'autres compagnies a été lancée en octobre pour finaliser un nouveau contrat. Le devis proposé par la SMACL étant le mieux disant, nous finaliserons un accord pour 2024 avec cette société.



# ACTUALITES

- Nous avons eu le plaisir de voir arriver de nouveaux administrés sur la commune,
- Madame Ghislaine SOUCAS,
- Madame et Monsieur LHUILLIER Andréa et Christian.
- Nous accueillons aussi avec beaucoup de bonheur, l'arrivée de la petite Héloïse dans le foyer de Mr et Mme Pointart-Delavergne

Nous leurs souhaitons à tous « LA BIENVENUE » dans notre Commune.

# Concours des Villages Fleuris 2022

## Remise du Diplôme et du Prix le 25 avril 2022 à Toulouse





# VIE ASSOCIATIVE

Election d'un nouveau bureau au Comité des Fêtes le 29 septembre 2023.

- Elue Présidente : Madame Marie -Josée Castex
- Elu Trésorier : Monsieur Christian Sagnet
- Elue Secrétaire : Madame Elodie Jeanneret.

Le Comité des Fêtes a organisé plusieurs événements dont :

- Un concours de belote tous les deuxièmes vendredis du mois
- Fêtes du vin nouveau le samedi 18 novembre 2023
- Goûter de Noël le dimanche 17 décembre 2023
- Installation des décorations de Noël le samedi 09 décembre 2023
- Création d'une crèche provençale dans la chapelle.



# Réalisations

## Travaux réalisés par l'employé municipal en 2023 :

- Fin de la rénovation du barbecue
- Nettoyage complet des gouttières de toutes les toitures.
- Appartement T2 : Réfection des peintures, pose d'une hotte aspirante, reprise de l'entrée (dalle béton).
- Création des évacuations du pluvial de la salle des fêtes.
- Rénovation en cours du puit communal à Vignoles
- Rénovation de la croix à Vignoles
- Modernisation de la partie cuisine du foyer: pose de portes sur les étagères, rénovation des portes sous l'évier (ponçage et peinture), création d'une ligne électrique pour l'installation d'une cuisinière.
- Travaux d'entretien hebdomadaires des locaux communaux et parc.



# Réalisations

- Concernant la mairie :
- Travaux de sécurisation à la sortie du chemin communal « Vieux Lougis », intervention réalisée par la Communauté de Communes.
- Travaux de curage de la mare de Vignoles, effectués par l'entreprise Bourrust.
- Travaux d'élagage et abattage du vieux conifère à la place de Vignoles, effectués par la 5C.
- Participation aux ateliers et réunions PLUI et PLH.
- Le 24 octobre 2023 rencontre à la Mairie avec Madame la Présidente de la Communauté de Communes
- Participation aux conférences territoriales.
- Suite à l'autorisation du SDEHG 31 de procéder à l'extinction de l'éclairage municipal de 0h00 à 05h30, pose de panneaux d'information à l'entrée du village.
- Pose de gouttière autour de la salle des Fêtes et barbecue, travaux effectués par l'Entreprise Jeanneret.
- Bornage de la parcelle située à Vignoles comprenant le Puit.
- Réfection totale du branchement d'eau potable alimentant les bâtiments communaux.
- Travaux sylvicole à la plantation communale, effectués par l'ONF.



# Réalisations

- Fin des travaux de rénovation électrique du foyer, de la Salle des Fêtes et de la chapelle. Ces interventions ont été réalisées par l'Entreprise Prat.
- Participations aux réunions CODÈS, SDEHG 31, SICASMIR, SEBCS et RPCI.
- Renouvellement des Contrats annuels Espaces Verts et Pool routier avec la Communauté de Communes.

# Travaux rénovation conduite d'eau bâtiments communaux, Puit à Vignoles



# Travaux aménagement sortie sur RD3



# Festivités Vin nouveau



# Festivités Châtaignes, Merveilles



# Festivités Crèche provençale



# Festivités Belote tous les deuxièmes vendredis de chaque mois





# INFORMATIONS

Nous vous informons que conformément aux lois AGECE (*Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire*) du 10 février 2020 et TECV (*Transition Ecologique pour une croissance verte*) du 17 août 2025, la collectivité va mettre à disposition des particuliers et associations du territoire, du matériel pour la gestion des biodéchets (= *déchets végétaux et alimentaires*). Ceci, à un tarif préférentiel, à compter de 2024.

Vous trouverez ci-joint un document explicatif qui précise les conditions pour la réservation de ce matériel (*obligatoire avant tout retrait*).

Une gestion de proximité grâce au compostage a ainsi été privilégiée (*vue en commission déchets du 27 novembre 2023 et votée en conseil communautaire du 14 décembre 2023*).

Cette initiative, qui répond à la réglementation en vigueur, vise à réduire les ordures ménagères enfouies en valorisant ces biodéchets en ressource essentielle.

# MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUR COMPOSTER LES BIODECHETS

Offre réservée aux habitants et associations du territoire

(Secteurs Auriillac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montrejeau, Saint-Gaudens) \*

La Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges  
vous accompagne pour valoriser vos biodéchets

Pour les foyers avec un extérieur :

**Composteur  
individuel**



400 litres

30 €

ET / OU

**Bioseau**



7 litres

2 €

à la cuisine  
➤ déchets alimentaires  
avant leur vidage  
dans le composteur



**Biodéchets :**  
➤ Déchets alimentaires  
➤ Déchets végétaux

Pour les appartements : **Lombricomposteur**  
➤ Déchets alimentaires  
45 €

Inscription obligatoire avant le retrait du matériel :

Par téléphone au service déchets :

☎ 05 61 94 74 41

☎ ou 05 61 67 98 41

Sur Internet

☎ lien : [bit.ly/3RHgi0I](http://bit.ly/3RHgi0I)

☎ scan QR code :



**Distribution :**

- Sur RDV du lundi au vendredi | 9 h - 12 h & 14 h - 16 h

• Lieu au choix :

- Boulogne-sur-Gesse | Services techniques | Boulevard J. Mujica
- Saint-Gaudens | Services techniques | 759 route du Circuit

- Règlement possible par carte bancaire, chèque ou en numéraire
- Matériel contenant dans le coffre d'une voiture
- Un dispositif par foyer tous les 5 ans

+ d'infos : [www.coeurcoteaux-comminges.fr](http://www.coeurcoteaux-comminges.fr)

- Justificatif à produire : pièce d'identité + factures < 3 mois (électricité, eau, téléphone...)



# INFORMATIONS

- Suite au courrier de l'opérateur Orange reçu en Mairie le 17 janvier 2024, nous vous informons qu'à partir du 31 janvier 2026 les offres commerciales sur réseau cuivre seront fermées.
- Et à partir du 31 janvier 2027 le fonctionnement sur le réseau cuivre ne sera plus assuré.
- Nous vous conseillons de basculer votre installation téléphonique vers le réseau de fibre optique avant les dates citées ci-dessus.



# URBANISME

- Obtention du Permis de construire SCEA du Pradas, construction d'un bâtiment agricole à toiture photovoltaïque.
- Obtention du Permis de Construire Mme LABBE Emmanuelle, construction de deux tunnels agricoles.
- Obtention d'une Demande Préalable (DP) M. Lhuillier Hugo, création d'une véranda.
- Obtention d'une Demande Préalable (DP) Réflex Solaire, installation de panneaux solaires sur toiture.



# Subventions

- Pool routier pour 3 ans : 20000 €
- Remboursement du FCTVA 2023 : 2035 €
- Amendes de Police : 7200 €
- Subventions demandées et obtenues pour rénovations énergétiques des bâtiments communaux et chapelle :

Région: 919 €

Département : 740 €

Etat: 3702 €

**Total: 34596 €**

# Remerciements

- Monsieur et Madame Gabriel pour le don d'une cuisinière avec four électrique.
- Monsieur Lajous Paul pour les travaux d'élagages sur le réseau fibre.
- Monsieur Guigni Thierry pour les travaux de soudures au barbecue.

# *Le Mot du Maire*

*Chers Castolois, chères Castoloises,*

*L'année 2024 s'ouvre, à nouveau, sur de grandes incertitudes.*

*Depuis plusieurs mois, le pays si ce n'est le monde, subit de multiples crises : le covid, la guerre en Ukraine, le conflit au Proche Orient, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques.*

*Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés.*

*En tant que maire, en tant que citoyen, je ne peux m'empêcher d'être inquiet pour l'avenir de chacun d'entre nous.*

*La sobriété est plus que jamais d'actualité, et nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous.*

*Dans l'ombre de ces crises, il est nécessaire de continuer à déployer les trésors de force et de solidarité dont nous nous savons capables, pour écrire ensemble un avenir meilleur. Ces crises consécutives obligent un renouveau dans notre mode de vie.*

*Afin d'agrémenter ces quelques mots un peu contraignants je citerai simplement cette phrase qui ne m'appartient pas : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière ».*

*Merci à vous pour vos sourires, je vous offre le mien avec plaisir pour cette nouvelle année.*

*Bien Cordialement,*

*Thierry POUZOL*